

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 65/38/SPCG portant désignation des ministres chargés de l'expédition des affaires courantes de certains ministères.

n° 65/38/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 mars 1965

Numéro JO  
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro  
1 avril 1965

### TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Gouled Aptidon, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 15 mars 1965, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes de la Vice-Présidence du Conseil de Gouvernement pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission en France. M. Barkat Gourat Hamadou, Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, est chargé, à compter du 15 mars 1965, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission en France. M. Idriss Farah Abane, Ministre des Affaires intérieures, est chargé, à compter du 15 mars 1965, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'expédition des affaires courantes du Ministère de la Fonction publique pendant la durée de l'absence de M. Omar Mohamed Bourhan.